

# Soirées d'information : Bilan

---

## *Synthèse des débats*

### **Mobilité**

Plusieurs problématiques ont été pointées en matière de sécurité routière (stationnement non autorisé sur les trottoirs et les pistes cyclables, angles morts, vitesse excessive, ...) dont certaines ont fait l'objet d'explications par le Commissaire de Police et/ou l'Agent de quartier. Le manque d'entretien des pistes cyclables relevant toutes de voiries non communales ou de RAVELS (ex : halage de l'ancien canal à Maubray) a été regretté. L'idée de pointer sur carte lors d'une prochaine rencontre (groupe de travail thématique) les points noirs et d'en mener l'analyse avec la Police a été émise. L'aménagement des entrées de village via une signalétique et des dispositifs esthétiques a été proposé ; il permettrait d'agrémenter les villages tout en concourant à réduire la vitesse des véhicules.

En ce qui concerne les transports en commun, la mobilité via les bus et/ou le train a été estimée partiellement problématique (horaires, fréquence de passages). Maubray, village le plus étendu de l'entité, semble toutefois particulièrement affecté par le faible nombre d'arrêts de bus. Le recours à la voiture est indispensable ; paradoxalement, le taxi social est sous-utilisé par les personnes âgées de ce village.

La régression de la **trame de sentiers** a été regrettée ; plusieurs causes ont été pointées : accapuration par certains privés (ex : sentier au niveau du Four Almanach à Calonne) et/ou les agriculteurs (extension du champ ou dépôt de briquillons), débordement de la végétation des parcelles privées, fréquence de l'entretien (ex : derrière l'école de Bruyelle, de la résidence des Sablons, à proximité du cimetière de Péronnes et à proximité de l'ancien moulin à eau de Péronnes). L'investissement communal en la matière a été démontré mais a soulevé le paradoxe du faible intérêt manifesté par les locaux et les extérieurs (c'est-à-dire les marcheurs et les touristes) pour la pratique des sentiers malgré l'opportunité qu'ils représentent en termes de découvertes, de déplacements quotidiens ou récréatifs ; une explication serait le faible degré d'information (ex : les nouveaux habitants) sur cette offre en sentiers et sur les animations dont ils font parfois l'objet (ex : balades des Guides du Pays blanc). Il est apparu que le seul moyen de pérenniser cette trame de sentier était son auto entretien et donc qu'il fallait réfléchir aux moyens permettant d'en accroître la fréquentation (ex : animations). L'idée de créer des rando-guides en collaboration avec l'OTA par l'intermédiaire d'un groupe de travail « sentiers » a été émise. Les représentants communaux ont signalé aux participants désireux de s'investir dans des relevés de terrain que l'atlas communal est consultable au centre administratif.

### **Services à la population**

En réponse au vieillissement de l'âge des médecins, l'idée d'aménager une maison médicale trans-communale (en partenariat avec la commune de Brunehaut) a été émise.

La création d'une crèche dans le village de Péronne serait appréciable ; la Ville a lancé un projet en ce sens.

La problématique des vols dans les habitations a été relevée et, corollairement, la nécessité d'instaurer une surveillance solidaire entre les habitants; les représentants de la Zone de Police ont rappelé les modalités de la mise en place d'un Plan Local de Prévention Contre le Vol.

### **Accès au logement**

Afin de répondre à la demande, l'octroi d'aides au logement et à la réhabilitation des logements privés a été proposé.

### **Tourisme**

Afin de maintenir et d'accroître l'attractivité touristique de l'entité, plusieurs propositions ont été émises comme le remplacement des panneaux informatifs du Tumulus, détériorés, la valorisation de l'ancienne maison communale d'Antoing à des fins touristiques et l'utilisation d'outils de communication modernes.

L'aménagement d'un coin détente (aires de pique-nique) le long des berges du large de Péronnes, site fortement fréquenté par les extérieurs a été proposé en complément. Il est apparu que ce site n'était pas un terrain communal.

### **Economie**

La fermeture probable de la dernière épicerie présente sur Maubray a été regrettée ; il a été proposé qu'un espace pouvant remplir la même fonction soit prévu si un espace multiservices venait à être créé dans ce village.

La création d'un groupe d'achat local à Maubray a été appréciée dans la mesure où il contribue à la diffusion des produits locaux et à la sensibilisation à l'alimentation durable.

### **Sports et loisirs**

L'aménagement d'une bourloire a été demandé, dans la mesure où ce sport est encore très pratiqué sur l'entité.

L'idée de la relance des jeux inter village a été émise ; il a cependant été relevé d'être attentif à la localisation de ceux-ci de façons à pouvoir induire des retombées pour les commerçants locaux.

L'offre en terrain de foot a été relevée positivement; cependant, le manque d'infrastructures sportives, notamment pour les plus de 50 ans a été pointé ainsi que l'absence de bâtiment pour la pratique des sports en salle (il est nécessaire de se déplacer hors de l'entité).

### **Vie associative**

Le constat a été fait d'un certain « défraîchissent » de l'ancienne Maison Communale de Bruyelle et d'un faible taux d'utilisation alors que ce bâtiment, moyennant restauration s'avérerait intéressant pour permettre la décentralisation du centre de lecture publique et la tenue de réunions du tissu associatif.

Hormis le café des Irlandais, le constat à Fontenoy a été qu'il n'y a pas de locaux disponibles pour les rencontres entre les habitants ; cela semble expliquer que l'associatif y soit en « dormance ». La création d'une maison rurale serait la bienvenue pour dynamiser ce village ; outre des locaux associatifs, une salle polyvalente, un dépôt du centre de lecture publique et un espace mémoire dédié à la bataille de Fontenoy pourraient composer cette infrastructure polyvalente. La parcelle contigüe à l'école communale s'avérerait une implantation idéale. Un jardin partagé pourrait compléter l'ensemble.

La relance de jumelages avec d'autres localités du même nom pourrait être un vecteur de relance de la dynamique associative de Fontenoy.

La volonté de relancer le projet de maison de village de Péronnes repris dans le premier PCDR a été réaffirmée dans la mesure où la demande est toujours présente. L'ancien bâtiment scolaire pourrait s'y prêter en raison de sa volumétrie ; le rez-de-chaussée pourrait devenir un espace polyvalent et l'aménagement d'un étage dédié à un logement pourrait garantir la surveillance du site.

Le site du terrain de foot et sa buvette situés à proximité pourraient être aménagés afin de renforcer leur attractivité en un local pouvant accueillir les enfants et les ados et des équipements pour les loisirs extérieurs (jeux pour enfants, agora-space ...).

La liaison douce connectant ce secteur de Péronnes au site du Grand Large (via le halage de l'ancien canal) n'est pas dans un état optimal. Celle-ci devrait être aménagée, comme, de manière générale, les sentiers « stratégiques ».

L'érosion de la vie associative, jadis très riche à Maubray a été regrettée ; l'idée de la relancer, par exemple via une démarche du type de celle menée par le Foyer culturel et le PCS sur le hameau de Guéronde (recueil de souvenirs), pourrait contribuer à relancer la dynamique du village et éviter qu'il ne se transforme en village dortoir.

Outre l'animation, un local s'avèrerait être une autre condition de réussite de relance de la dynamique villageoise ; bien qu'une salle communale existe, sa taille réduite ne permet pas d'envisager une large palette d'activités. Un autre espace, privé et de plus grande dimension existe mais il pourrait un jour être voué à ne plus être accessible au public. Une démarche prospective serait donc à mener pour réfléchir à un futur espace dédié aux activités culturelles, festives et associatives à Maubray ; en outre il pourrait s'étoffer de fonctions « quotidiennes » non rencontrées (distributeur de billets), disparues (poste) ou vouées à disparaître (petit commerce). Selon la localisation (ex : proche de l'ancien canal) ce complexe pourrait également concourir à la découverte des attraits touristiques locaux. La ferme de Morlies, via une démarche de Crowdfunding, pourrait se muter en l'espace pluriel souhaité, complété de logements.

### **Environnement et Aménagement du territoire.**

Les coulées de boues à Calonne (rue Emile Royer) ont été abordées et les explications sur les futurs dispositifs pour les contrer données par les représentants de la Ville.

La problématique du périmètre SEVESO empêchant tout développement du site des 5 Rocs a été regrettée.

Les incivilités en matière de débris et de dépôts clandestins sur la voie publique ont été regrettées ; ces comportements invalident les efforts communaux en la matière (campagnes de ramassage, filets à déchets, ...). La volonté de responsabiliser le public et de continuer la lutte contre ces incivilités a été exprimée.

### **Patrimoines**

Une curiosité végétale quasi disparue a été signalée à Bruyelle : un ensemble initialement de 5 arbres « paratonnerres » naturels (dont un seul subsiste encore) au lieu-dit « Chemin Vert ». Il a été proposé de restaurer la situation initiale.

Les patrimoines engendrés par l'activité extractive et chauxfournière, notamment à Calonne, ont été relevés comme vecteurs de développement potentiel et, corollairement, leur mise en valeur a été souhaitée.

La fontaine du Bourgeon à Fontenoy a été relevée comme à aménager pour la mettre en valeur afin d'agrémenter le circuit pédestre en préparation sur Fontenoy.

La détérioration des anciens moulins à vent de Maubray a été regrettée ; cependant le constat que leur rénovation était du ressort de leurs propriétaires, privés, a été posé.

La ferme de Morlies a été relevé comme bâtiment intéressant, méritant d'être valorisé dans une optique publique (ex : jardins partagés) si le site venait à être mis en vente.

### **Espaces publics :**

La limitation de la vitesse à 30Km/h à hauteur de la place de Calonne et son aménagement en cœur de village ont été demandés en raison et en réponse aux nouvelles fonctions publiques qui la bordent (extension de l'école, maison rurale, départ de visites découvertes « patrimoines industriels »).

Le manque d'espaces de jeux de plein air a été regretté à Fontenoy (football, équipement sportif, plaines de jeux...). Le terrain à côté de l'école semble indiqué pour l'installation d'équipements de type en combinaison avec une maison de village.

Le manque de mise en valeur de la place de Fontenoy a été soulevé.

L'aire de pique-nique entre le Grand large de Péronnes et la rue d'Hollain (localisé sur un terrain du Service Public de Wallonie) a été relevé comme agréable mais cependant insécurisante pour les enfants en raison du trafic routier. Ce type d'aire pourrait être plus judicieux sur certains sites communaux plus sûrs, comme, par exemple, l'arrière de l'école de Péronnes (site du terrain de foot).

Deux sites de Maubray ont été pointés pour bénéficier d'un aménagement pour en améliorer la perception paysagère et la mobilité (déplacement des cyclistes et des piétons) : le Marais et la Place.

Un terrain en friche le long de l'ancien canal à Maubray a été investi de manière spontanée et responsable par les jeunes ; ce site, actuellement employé pour du vélocross, pourrait être complété d'un espace multisports.

Eric Evrard  
Hélène Vandewalle  
Agents de développement